



# Programme d'actions 2015 - 2018 de la 3ème étape de l'Agenda 21 de l'Essonne

## ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Extension de la commande publique éco et socio-responsable

#### PORTEUR DU PROJET

Conseil départemental de l'Essonne – Direction des finances et de la commande publique

#### LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Dans un contexte de crise à la fois sociale et écologique, il s'agit de faire de la commande publique un des outils de la politique de développement durable du Département, notamment en développant le recours aux clauses sociales et en introduisant des dispositifs environnementaux dans les marchés publics. Au Conseil général, cela implique de :

- Approfondir le recours des clauses sociales, en intégrant une dimension qualitative (accompagnement socioprofessionnel des personnes en insertion)
- Amorcer la création d'un réseau d'acheteurs socio responsables.
- Promouvoir une concertation renforcée entre les acteurs privés et publics de l'emploi
- Mener un diagnostic des pratiques environnementales dans les marchés
- Définir une doctrine de recours aux critères environnementaux dans le cadre du small business act essonnien

#### LES BENEFCES ATTENDUS

##### Environnementaux

§ Améliorer la prise en compte des préoccupations environnementales de la collectivité.

##### Sociaux

§ Depuis 2012, 28 718 heures de travail ont été réalisées, soit 820 semaines de travail, réalisées par des personnes en difficulté professionnelle. La montée en charge doit se poursuivre en 2014-2015.

##### Économiques

§ Améliorer la coïncidence entre les politiques publiques et la politique achat.

§ Le recours aux marchés réservés (ESAT et EA) permet de réduire la contribution versée à l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH).

